

Image not found or type unknown



Garde de l'enfant bilingue

Par **RAUZET**, le **09/03/2008** à **19:01**

je suis française et je veux me séparer de mon compagnon anglais et retourner vivre en France avec ma fille née en Angleterre il y a 6 mois (nous vivons en Angleterre et je ne suis pas mariée à mon compagnon) pouvez-vous me dire si je peux avoir la garde de ma fille ? je suis désespérée aidez-moi nous vivons chez sa mère et je suis seule en Angleterre!